

La route en hiver en Dordogne

Le réseau routier national géré par la DIR Centre-Ouest en Dordogne concerne l'itinéraire Limoges - limite département du Gers. Il est de la responsabilité du district de Périgueux. Ce réseau est constitué par la RN21.

Dispositif Nord

	Thiviers	Périgueux
Moyens humains	9 agents	14 agents
Nombre de circuits	1	2
Véhicule de traitements	1 unité	2 unités
Stock de sel en début de saison	120 tonnes	200 tonnes
Saumure	-	-

.....

Dispositif Sud

	Castillonès	Agen
Moyens humains	12 agents	12 agents
Nombre de circuits	1	1
Véhicule de traitements	1 unité	1 unité
Stock de sel en début de saison	72 tonnes	100 tonnes
Saumure	-	-

CLASSEMENT CLIMATIQUE

En Dordogne, la RN21 est classée en zone climatique "hiver clément" à partir de Thiviers. Avant Thiviers, la RN21 est classée en zone «hiver peu rigoureux».

PÉRIODE DE VIABILITÉ HIVERNALE

En Dordogne : **du lundi 17 novembre 2025 au lundi 16 mars 2026** pour Thiviers.

Du lundi 1er décembre 2025 au lundi 2 mars 2026 pour Périgueux, Castillonès et Agen.

LES CENTRES D'ENTRETIEN ET D'INTERVENTION

disposent de moyens qui sont stationnés dans leurs hangars durant la période d'organisation hivernale. Ils disposent également de stocks de sel.

Longueur du réseau à traiter

115km de RN21 essentiellement bi-directionnelle.
6km de RN 221

Être conscient des limites du dispositif

Malgré toute l'attention apportée par les gestionnaires de réseaux routiers, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloquée par les intempéries et que la circulation soit paralysée. Les interventions sont alors ralenties, voire stoppées.

Plusieurs facteurs, souvent cumulés, expliquent ces situations :

- une température trop basse qui rend l'action du sel inefficace,
- des chutes de neige en continu (les chasse-neige concentrent leur action à plusieurs reprises au même endroit sans pouvoir dégager la totalité des voies de circulation),
- des phénomènes exceptionnels incontrôlables (pluies verglaçantes ou verglas important),
- un vent violent et soutenu pendant et/ou après la chute de neige (formation de congères),
- l'importance du trafic,
- un défaut d'équipement des véhicules (absence de pneus neige, de chaînes ...)
- l'inexpérience des conducteurs sur neige et verglas. Les véhicules se mettent en travers de la route, créant ainsi des embouteillages qui empêchent l'intervention des services de viabilité hivernale.



La route en hiver en Dordogne



DIR Centre-Ouest

Adresse postale :

15 place Jourdan
87 000 Limoges
05 87 50 60 00

Votre correspondant local

District de Périgueux

Franck Matelat
Route de Vergt
24660 Notre Dame de Sanilhac
05 53 45 14 00

Contact communication

05 87 50 60 92

Communication.dirco@developpement-durable.gouv.fr

www.dirco.info

